



3

MARS 1967

la **vie** des communautés religieuses

## ADMINISTRATION

*La Vie des Communautés religieuses* est publiée par les Franciscains de la Province Saint-Joseph au Canada.

La *Direction* est assurée par le R. P. Léonce HAMELIN, o.f.m., assisté d'une équipe de théologiens de diverses communautés religieuses.

*Secrétaire*: R. F. Réal PRÉVOST, o.f.m.

*Administrateur*: M. Réal GAGNIER.

On souscrit directement à la revue, sans l'intermédiaire des librairies ni des agences. En joignant une étiquette à toute correspondance administrative, vous facilitez notre travail.

Tout ce qui concerne la revue (envoi de manuscrits, consultations, service bibliographique, administration) doit être adressé à:

**La Vie des Communautés Religieuses**  
5750, boul. Rosemont — Montréal 36  
Québec, Canada

Tél. 259-6911

---

Souscription : \$3.00

---

*Chaque auteur porte la responsabilité  
de ses articles*

La couverture est  
de Réal PRÉVOST, o.f.m.

# La VIE des communautés religieuses

MARS 1967

Vol. 25, n. 3

G.-ALB. LAPLANTE **Fonctions et placement des religieux** — 66  
o. f. m.

*Des devoirs multiples et importants s'imposent aux supérieurs : recrutement des sujets, établissement des maisons, progrès des œuvres et alimentation de la caisse. Mais il en est sans doute peu qui exigent autant de circonspection et de tact que l'utilisation et le placement des hommes. Car il s'agit de personnes humaines avec tout ce que cette condition implique de valeurs spirituelles et temporelles, et qui ne peuvent être traitées qu'avec une infinie délicatesse.*

GILLES BOURDEAU **Car les humains sont de ma race** — 75  
o. f. m.

*Sans minimiser le radicalisme de la vie contemplative, manifesté par des « signes de rupture », l'A. entend dégager les fondements de son incarnation au monde qui appelle des « signes de communion » l'exprimant visiblement dans un langage compréhensible aux hommes de notre temps.*

**Les religieux en situation** ----- 90

**Les livres**

## FONCTIONS ET PLACEMENT DES RELIGIEUX

*On the question of authority, Friars favor ;  
Respect for the individual friar is of highest  
priority. This includes prior consultations, in-  
terviews and plenty of time before a friar is  
moved.*

L'intérêt du bref énoncé précité réside dans son contenu et son expression. Le contenu, c'est le principe incontestable de la respectabilité des personnes, vérité essentielle, d'une immuable réalité, et à laquelle la psychologie contemporaine a conféré une actualité accrue. La formulation, au lieu d'une sèche et rebutante injonction juridique, s'enrichit d'une esquisse de déduction et d'une amorce d'application. Cette plénitude dans la concision offre quelque chose de complet et d'incisif.

Ce texte reproduit une tranche du projet de rénovation que prépare l'Ordre de Saint-François, en conformité avec les directives du schéma conciliaire *Perfectæ caritatis* sur la vie religieuse. De ce programme d'envergure, j'ai retenu une proposition capable d'inspirer un sérieux examen de conscience à un ancien provincial et un examen de prévoyance aux futurs supérieurs.

### **Eminence de la personne humaine et religieuse**

Des devoirs multiples et importants s'imposent aux supérieurs : recrutement des sujets, établissement des maisons, progrès des œuvres et alimentation de la caisse. Mais il en est sans doute peu qui exigent autant de circonspection et de tact que l'utilisation et le placement des hommes. Car il s'agit de personnes humaines avec tout ce que cette condition implique de valeurs spirituelles et temporelles, et qui ne peuvent être traitées qu'avec une infinie délicatesse.

Il est question notamment de l'attitude respectueuse des supérieurs envers leurs subordonnés. Car si les sujets doivent déférence et soumission à leurs préposés, à ceux-ci incombent des obligations corrélatives non moins réelles et aussi strictes. Leurs normes de gouvernement ne peuvent évidemment pas s'inspirer de l'arbitraire, de la partialité, encore moins de la rancune ou de la jalousie, voire de la recherche de la popularité non plus que du remous des influences. Tout chef religieux ou civil doit donc s'immuniser contre ces écarts dont l'infiltration est toujours menaçante à tous les degrés administratifs : dans les sphères supérieures, au niveau local comme au plan des officiers qui ont un personnel en sous-ordre.

### **Le religieux est une personne**

Le religieux est une personne avec sa qualité substantielle d'âme et de corps, ses facultés et ses nobles sens, son cœur et sa sensibilité, son individualité et sa destinée. Il ne peut donc pas être traité comme un missile matériel téléguidé par une obédience comme d'un poste de lancement ; il n'est pas un pion passif poussé sur l'échiquier en avant et en arrière, à droite et à gauche, par la main du joueur. Il ne doit pas être un simple exécutant qui accomplit, fût-ce avec une exactitude technique, des ordres dont il ne pénètre pas le sens, incapable de participer à une intention qui ne lui est pas dévoilée. Il est un homme, supérieur à toutes les forces colossales de la nature qui ne peuvent le contraindre à un consentement auquel il se refuse.

L'homme a des droits intangibles que lui reconnaît le code des nations et que chaque pays particularise selon sa psychologie ; des droits dont l'Église se fait la gardienne dans la législation canonique et que Vatican II a rappelés explicitement : droit à la sécurité, à l'instruction, au labeur proportionné à ses forces, aux loisirs raisonnables, à la disposition de sa carrière, aux convictions et pratiques religieuses, etc. Dans une communauté religieuse, tous ces droits humains, civils, sociaux ne sont pas abolis, et leurs exigences s'accroissent de certaines modalités plus délicates, correspondant au genre de vie plus raffiné qui y règne. Car le religieux est un consacré, transféré à l'appartenance divine, un apôtre mandaté spécialement pour la croissance du Royaume.

### **Conséquence de cette situation**

Ces mêmes égards transportés au plan de l'administration devraient interdire au responsable une indifférence, une insouciance, une incurie sous quelque forme qu'elle se présente et aussi le confortable et spécieux provisoire dans lequel on se réfugie quand, pris de panique devant la responsabilité d'une décision ferme et définitive, on s'arrête à mi-chemin, dans cette espèce de compromis qui, en se prolongeant, risque d'engendrer cette anomalie d'un instable permanent, avec tout ce que cela représente d'insatisfaction et de recommencements.

Redisons-le sans lassitude: le supérieur doit avant tout contribuer à faire atteindre à ses sujets les cimes de leur haute vocation; à lui revient de même impérieusement la poursuite du bien commun. Dans ses strictes obligations entre enfin la tâche d'exercer les aptitudes et d'exploiter les ressources de ceux dont il a la charge. Il n'est pas oiseux de rappeler ces principes et d'avoir signalé les erreurs et les travers qui en compromettent la mise à exécution. Et cela peut même s'imposer à l'égal d'une urgence. Ne pourrait-on pas découvrir, sporadiquement, dans des pays sous-développés, des administrations religieuses matérialisées, au point que le personnel est l'objet de moins de ménagements que les ustensiles, les machines et le cheptel? Le motif de cette discrimination réside dans ce fait que dans un cas l'autorité majeure envoie sans frais un remplaçant au travailleur défaillant, tandis que dans l'autre, les réparations et renouvellements réduisent la finance aux abois et jettent le désarroi dans la colonne des recettes.

### **L'époque des attributions des résidences et des charges**

Le respect des personnes couvre une multitude de cas et impose des procédés et des abstentions qui se comprennent facilement. Le document que nous citons les passe sous silence. Sur un point cependant il tient à fournir une précision, en s'arrêtant à la période de la vie communautaire où se décident la nomination et le placement des sujets.

Devant ce chantier humain, ce qu'il faut au supérieur, c'est avoir réalisé, s'être assimilé, porter toujours présent à son esprit ce qu'est Dieu, ce que sont les âmes, ce qu'est la communauté, ce qu'il est lui-même dans sa fonction. Ce qui s'obtient par la réflexion, l'u-

nion à Dieu, la sensibilisation aux touches de l'Esprit, la vie intérieure, la rectitude de vie. Cette intimité avec Dieu et avec soi-même sera éclairante. Des redressements s'opéreront alors : apprécier selon la vérité et ne pas laisser le strabisme dévier la droiture du jugement ; mettre de l'ordre et de la clarté dans le jugement qui autrement deviendrait un inintelligible tohu-bohu ; veiller à ce que le favoritisme ne siphonne pas les avantages et les honneurs au profit de quelques privilégiés ; assurer la continuité dans les orientations pour éviter la ligne zigzaguante funeste aux œuvres et déroutante pour les sujets ; ostraciser les sautes d'humeur et les tergiversations qui font de l'administration une route cahotante et irritante ; dissiper l'illuminisme qui fait croire que la nomination crée la capacité, ce fidéisme qu'Emile Faguet a surnommé dérisoirement « compétence par collation ».

L'étude préalable à toute attribution de fonctions ou de résidences examinera s'il y a harmonie entre le sujet et l'orientation projetée. A cet effet, plusieurs considérants doivent être pesés ; les aptitudes, l'expérience acquise, les goûts et répugnances, le climat atmosphérique et psychologique où il va baigner, la souplesse d'adaptation.

Faire fi de ces manifestations providentielles dûment constatées ne va pas sans inconvénients pour les personnes et pour les œuvres. Pour l'ouvrier, ce peut-être le prodrome d'une sclérose qui stérilise ses ressources et brise l'essor de ses facultés. Ce sera parfois un heurt psychologique dont le traumatisme psychique sera à l'origine de dommages sournois qui éclateront, un jour plus ou moins éloigné, en affaissement et en dépressions irrémédiables.

S'il est vrai que Dieu se sert parfois de l'incompréhension douloureuse et des injustices de l'autorité, comme il arriva pour la fondatrice des Sœurs de Sainte-Anne, que son biographe appelle la « martyre du silence », pour conformer les élus à l'image du Christ crucifié, il reste que c'est une usurpation de se substituer à lui pour justifier l'espèce de supplice qu'on fait subir aux autres, et qu'on n'a pas le droit d'en appeler à Dieu pour couvrir des maladresses ou ses cruautés.

Pour la cause, c'est la compromettre, la paralyser, la condamner à végéter ou prononcer son arrêt de mort en lui soustrayant ou en ligotant l'apôtre apte à la faire vivre et grandir.

Il y a un élément impératif dans la fonction distributive des supérieurs, et ils ne peuvent s'y soustraire sans manquer à un strict devoir. Ainsi ne pas exploiter des valeurs personnelles par négligence à les découvrir ou insouciance à les utiliser, c'est une dilapidation et une responsabilité d'autant plus grave que le tort causé à la communauté ou à l'individu est plus étendu et plus profond, à raison des structures qui en sont ébranlées et des répercussions qui s'ensuivent.

Sans dramatiser la situation ainsi créée au religieux, qui se sent frustré, bousculé, arraché et transplanté à plaisir, constatons seulement que ces âmes ne recouvreront peut-être pas l'optimisme et l'enthousiasme qui les avaient jadis soulevées, épanouies et lancées. Savoir qu'on est pour quelque chose dans ce morne désespacement ne devrait quand même pas laisser rasséréner.

### **Applications**

Le texte placé en exergue ne se contente pas de plaider pour le respect des personnes, il descend dans des détails d'applications en désignant des modalités pratiques. Ainsi il requiert, préalablement à toute disposition des personnes, une consultation et un échange de vues. La dignité religieuse ne réclame-t-elle pas, pour ne pas s'avilir au niveau des relations dictatoriales, que les attributions du personnel soient discutées avant de passer à exécution ? Le supérieur exposera ses vues et précisera ses intentions ; le sujet exprimera ses réactions, son accord ou ses difficultés et objections, ses conceptions, et aussi éventuellement des suggestions très pertinentes qui auront échappé au supérieur.

Les nominations, tombées inopinément comme un ukase, risquent de porter à faux et d'engendrer le malaise, du fait que le sujet n'a pas fait entendre ses aspirations ni signalé des obstacles qui auraient pesé sur la décision ; impréparation, conditions paralysantes de travail, entourage antipathique, incompréhension qui ne voit pas les raisons du supérieur et qui rend impuissant par conséquent à entrer dans ses vues, amertume de ce que l'assignation ou le retrait sont infamants et ressemblent à une sanction ou à un brevet d'incompétence, la crainte enfin de trouver, au milieu de collaborateurs taciturnes, une forme de solitude en commun.

## Modèles : l'architecte de l'univers et un chef de file

La conduite de Dieu dans l'univers et le gouvernement du monde matériel ne pourrait-elle pas servir de modèle à celle du supérieur ? Dans la sphère spatiale, les galaxies se balancent sans soutien dans les profondeurs du firmament, et elles sont le théâtre d'innombrables gravitations grâce à des sympathies de masses. Les astres se poursuivent et se croisent dans une course effarante sans heurt et sans désordre. C'est le phénomène de la « gravitation universelle » dont Newton découvrit les lois mais dont le Créateur est le principe et le régulateur. Dans l'homme, ses besoins essentiels sont régis et facilités par des inclinations qui pourvoient à la conservation de l'individu et la propagation de l'espèce, en facilitant les tâches assignées et en augmentant le rendement. Tant il est vrai que notre être porte dans sa construction les lois de ses démarches.

Chez saint Ignace, général d'une armée pacifique, auquel on a fait une réputation d'autoritarisme, et dans son ordre qui passe pour imposer une obéissance des plus exigeantes, on rencontre un gouvernement attentif aux avis et aux attraites des inférieurs. La pensée du vénérable fondateur s'est exprimée à ce sujet en des termes sans ambiguïté :

En supposant l'obéissance et l'abnégation de la part de l'inférieur je me trouve très bien de suivre les inclinations de chacun.

Nous savons très bien combien il était de fait attentif à questionner chacun sur ses goûts, et d'autant qu'il le savait disposé à en faire le sacrifice total. Dans l'inclination de ceux qui lui sont soumis, le supérieur ne reçoit-il pas les invités de l'Esprit ? S'il lui arrivait par malheur de les refuser ou de s'y rendre sourd, il transformerait son autorité en la pire des tyrannies, et serait lui-même responsable devant Dieu, au cas où l'un de ses inférieurs viendrait à succomber sous le fardeau où il le chargerait (*Christus*, t. 7, p. 362).

## Que devient alors l'autorité

Une objection surgit. Les interventions des sujets et l'importance qu'on leur accorde n'enlèvent-elles pas ou au moins ne diminuent-elles pas l'autorité du supérieur, qui abdique ainsi sa prérogative inaliénable de chef ? Le danger serait réel, si l'on investissait la catégorie des inférieurs, collectivement ou individuellement, d'un

vote délibératif. Or tel n'est pas le cas, au terme du schéma conciliaire *Perfectæ caritatis* sur les religieux. Le décret commande bien que « s'il s'agit de questions concernant tout l'Institut, les supérieurs devront en consulter les membres de façon opportune et entendre leur avis » (n 4). Mais cet avis est purement consultatif et il revient à l'autorité compétente d'assumer, selon les constitutions, l'ultime décision.

### **Temps requis, "plenty of time"**

Le choix de ceux qui sont appelés à présider à une maison, une œuvre, ou à la formation des recrues est assez important pour qu'on y consacre le temps requis. Ne s'agit-il pas d'assurer à l'élu l'imposition d'une tâche mesurée à sa taille au point de vue physique et psychologique, de l'attacher à un travail correspondant à ses moyens, de lui permettre de donner son rendement ? Par contre-coup, les sujets qui ont partie indissolublement liée avec leur préposé participeront aux avantages d'une élection de qualité.

Il y faudra peut-être des jours et des jours. La durée est secondaire : c'est le résultat qui compte. D'ailleurs cette recherche de renseignements ne se conduit pas ordinairement en session régulière, sauf pour apporter une conclusion officielle à la nomination à confirmer. On mènera une enquête plus ou moins étendue et approfondie selon les responsabilités attachées au poste auquel il faut pourvoir, et aussi selon le degré de connaissance ou d'ignorance où l'on se trouve, sur la compétence, la prudence et les autres qualités qui recommandent ou disqualifient le candidat. Cette investigation pourra exiger des déplacements, il faudra les consentir et les exécuter. Il peut arriver qu'on ait besoin de témoignages puisés en dehors de la communauté, auprès de laïcs même, il ne faudra pas reculer devant cette éventualité, en veillant à ce que la discrétion préside à toutes ces entrevues.

Mais il ne sera pas toujours facile de faire les ajustements qui s'imposent. L'impossibilité physique ou morale est, elle aussi, une voix de Dieu qu'il faut harmoniser avec les autres appels. Les obstacles fortuits sont aussi providentiels et ils doivent entrer en ligne de compte dans les décisions, comme des indications de la volonté divine.

### **Et en cas d'impossibilité ?**

Que faire dans l'hypothèse, qui n'est pas purement chimérique, où l'on cherche en vain un titulaire disponible, revêtu de toutes les qualifications requises ? Pénible conjoncture ! Sans doute, rabattre de ses exigences et suivre l'adage prosaïque : « Il faut labourer avec ses bœufs », mais surtout faire en sorte que ne se reproduise pas cette impasse causée par la pénurie de compétences. Et comment conjurer cette disette préjudiciable à une charge mal pourvue, et par contrecoup à toute la communauté, si ce n'est en faisant atteindre la maturité aux ressources en friche qui n'aspirent qu'à être cultivées ? Et on érigea en principe inviolable le slogan en usage dans les administrations profanes : *non improviser, mais préparer.*

A ce propos, un souvenir enfoui s'éveille dans ma mémoire. En donnant au « cénacle » de Québec, en 1952, une retraite spécialisée à des supérieures majeures, auxquelles s'étaient jointes des éducatrices de jeunesse religieuse, l'ensemble s'élevant à près d'une centaine d'auditrices, j'ai rencontré un phénix de maîtresse de novices. Elle émergeait au milieu de cette phalange, grâce à une excellence de culture et d'expérience. Voici les étapes de l'itinéraire de cette promotion. Prévues plusieurs années à l'avance pour occuper ce poste-clé, elle commença par suivre des cours universitaires de doctrine religieuse et de psychologie. Elle passa ensuite par un stage de sous-maîtresse des novices pour s'initier au rouage de la fonction. Pour élargir encore ses horizons, on lui confia un mandat triennal de supérieurat. Ainsi armée, elle entra dans la charge d'initiatrice des nouvelles recrues à la vie religieuse. Le résultat ne déçut pas les espérances. Cette formation, fruit de l'union cohérente et équilibrée de la grâce et de la nature, rayonna sur toute la communauté, par un phénomène d'osmose spirituelle, en ferveur, en lumière et en joie ainsi qu'en harmonieuse charité, et en bienfaisance apostolique.

### **Mot final sur l'obéissance**

Au commandement fait contrepartie l'obéissance : deux positions divergentes, mais complémentaires des relations entre supérieur et sujet. Il n'en sera pas question ici : non qu'il soit anachro-

nique d'en parler, ni superflu d'en faire le rappel, ni impossible de les concilier. Mais vu l'impossibilité de traiter ce problème avec l'ampleur qu'il mérite, bornons-nous à jeter dans le conflit une note de précision. L'indépendance, blâmable quand elle est excessive et désordonnée, ne mérite pas la réprobation absolue à laquelle on la voue ni l'extirpation radicale à laquelle on la condamne. Car dans ses tendances profondes, elle est un héritage que l'homme déchü conserve de sa primitive configuration à Dieu. Elle demande seulement à vivre et à être exploitée, selon les dimensions et les limites qui lui conviennent, comme une précieuse forme d'autonomie.

Georges-Albert LAPLANTE, o. f. m.

*Les Franciscains,  
C. P. 516,  
Sherbrooke. Qué.*

**A LA MAISON MARIE-RÉPARATRICE**

**1025 ouest, boul. Mont-Royal**

**Outremont, Montréal 8, Tél. 271-0776**

**Du 5 au 13 août, retraite  
pour religieuses de diverses communautés**

**Inscription : Soeur Carmen Trudel,**

**Directrice des retraites**

## CAR LES HUMAINS SONT DE MA RACE\*

On insiste habituellement, et c'est bien ce que réaffirme Vatican II,<sup>1</sup> sur le témoignage prophétique et eschatologique de la vie contemplative: au sein de l'Eglise et au milieu des hommes, les contemplatifs témoignent de Dieu par une proclamation silencieuse de sa Présence; c'est une proclamation par « geste »; ce qu'ils sont est lumière pour les hommes. Il est étonnant d'appuyer beaucoup sur ce témoignage qui s'adresse tout de même aux hommes et de souligner en même temps une *rupture* avec eux par des signes catégoriques. Dans les réflexions courantes et spontanées sur la vie contemplative et les instituts consacrés à celle-ci, on entendra rarement des personnes mettre en évidence la *communio aux hommes*. La « séparation du monde » aurait-elle totalement absorbé ce souci de communion aux hommes ? Les *signes de rupture* avec le monde sont-ils les seuls à exprimer le message spirituel de la vie contempla-

---

\* On reconnaîtra dans ce titre quelques paroles du chansonnier Gilles VIGNEAULT dans « Mon pays ». Les réflexions suivantes abordent un point particulier de la vie contemplative, un point qu'on explicite assez rarement, d'autant plus que les documents du Magistère sont peu loquaces à ce sujet. Je remercie les amis et les religieuses qui m'ont grandement aidé à comprendre ces points et à les exposer.

1 — Vatican II a peu parlé de la contemplation et des instituts consacrés à la vie contemplative. On découvrira à la lecture des documents conciliaires l'importance réaffirmée de la présence absolue à Dieu dans la vie contemplative. Cela est manifeste par le rappel des grands éléments de la vie contemplative: silence et solitude, prière assidue et joyeuse pénitence, séparation du monde et clôture. On trouvera ces points établis clairement dans *Perfectae caritatis*, nos 7 et 16. On aurait avantage à regarder attentivement les réflexions du Schéma XIII, *Gaudium et spes*, sur la contemplation à l'intérieur des activités humaines (cf. nos 56,4; 57,3,4; 59,1). Les contemplatifs auraient avantage à réfléchir sur ces pensées et à les moduler selon les charismes de leur institut. Le décret *Ad gentes* comporte une note intéressante sur les instituts de vie contemplative en pays de mission (cf. no 12). Cela semble peu, mais l'essentiel du renouvellement est à chercher dans *Lumen Gentium* où les contemplatifs saisiront davantage leur place dans la diversité des membres du Corps total du Christ.

tive ? Quelles conceptions de Dieu, du Christ, du monde et de la vie chrétienne peuvent justifier les diverses formulations d'une telle rupture ? Sans minimiser le radicalisme de cette « vie pour Dieu », il importe de dégager les fondements de son incarnation au monde qui appelle des *signes de communion* l'exprimant visiblement dans un langage compréhensible aux hommes de notre temps.

## 1. UNE COMMUNAUTÉ DE CHARITÉ

En réfléchissant bien, la charité nous apparaît comme l'esprit de la vie contemplative, sa voie royale. La charité nous ouvre à Dieu et à nos frères ; les reconnaître, c'est reconnaître Dieu et l'aimer. Aime Dieu qui aime son frère, voit Dieu qui voit son frère, connaît et reconnaît Dieu celui qui connaît et reconnaît son frère. L'amour de Dieu et des hommes est indissociable ; toute vie contemplative, même institutionnalisée, ne peut être prétexte pour fuir les exigences de la justice et de la charité ; c'est un appel à la totalité de la charité. L'authenticité de la vie contemplative sera perçue au témoignage de la charité vécue d'abord en communauté, avec tous ceux que Dieu a rassemblés pour vivre ensemble le même engagement. La première fidélité des contemplatifs — et l'institution doit la favoriser — est évangélique, c'est-à-dire vie de charité avec le Christ et les hommes. Il importe que le premier témoignage de l'institut de vie contemplative soit celui de la charité, non seulement par des œuvres caritatives dans la mesure où elles sont possibles, mais surtout par une vie communautaire où l'on s'aime vraiment, amour qui apparaît tel au grand jour. Là où existe une vraie communauté de charité Dieu habite et est proclamé au monde. Cette vie de charité s'approfondit dans la joie et la paix, dons de Dieu, par l'assumption des valeurs humaines de l'interpersonnalité : on s'y aime d'amitié, acceptant chaque personne dans sa différence même, dépassant les barrières des générations et des idées pour communier vraiment aux autres et, ensemble, au même Christ.

Cette communauté de charité témoigne de l'absolu de Dieu dans une société réelle. La communion avec l'humanité est basée sur un enracinement identique : les contemplatifs sont des humains, ils ont même origine, ils sont du même sol : avec les hommes dont ils sont frères et sœurs, ils partagent le même destin et la même existence : ils marchent ensemble, ils sont du même voyage. Avec

ceux qui sont régénérés dans le Christ, ils ne forment qu'un seul Corps, partageant le même pain de vie, ayant part à la même espérance. Tous sont de la même famille, bien qu'ils y vivent des engagements respectifs et complémentaires. Les contemplatifs sont solidaires de l'humanité et de la famille ecclésiale lorsqu'ils vivent leur engagement baptismal au sein des structures communautaires de la vie contemplative. Cependant c'est toujours au sein du monde, dans une relation réelle aux hommes, que les contemplatifs doivent porter le salut du monde. En prenant racine dans l'espace et le temps, l'institut de vie contemplative doit s'incarner, ne pas chercher inutilement des distinctions dans la mesure où celles-ci ne correspondraient pas à la vie contemplative authentique. Il y a pour les contemplatifs une exigence d'incarnation tout autant que pour l'Eglise située au milieu du monde et voulue pour le salut des hommes. Tout chrétien s'engage avec le Christ à la rédemption de l'humanité; son élection concerne le monde; son témoignage dépasse sa personne. Toute communauté de foi, vivant vraiment le mystère du Christ mort et ressuscité, participe dans l'aujourd'hui, selon des modalités charismatiques propres à l'œuvre rédemptrice du Corps Mystique. Cette préoccupation me semble une nervure essentielle de la vie contemplative, même si elle sera la plupart du temps vécue dans des formes difficilement perceptibles par les hommes à cause du *mystère* du Christ qui se lit dans la foi au Dieu vivant.

La communion selon la grâce et l'engagement contemplatif ne peut effectuer la communion à la communauté humaine, elle la transforme plutôt. Les contemplatifs, frères et sœurs du monde, sont aussi *les témoins des hommes* auprès de Dieu. Connaissant les joies et les souffrances de l'humanité, au courant de l'évolution du monde politique et social et des implications exigeantes de la vie chrétienne au sein de ces mouvements historiques, ils sont avec le Christ des intercesseurs. Cette mission de l'intercession — prière assidue — est une participation intérieure au mystère du Christ glorifié et siégeant près de son Père: à sa droite le Christ, agneau égorgé (Ap 5,6), ne cesse d'intercéder pour nous (Rm 8,34). Offrant « à Dieu un sacrifice éminent de louange,<sup>2</sup> imitant cette attitude de leur Seigneur, les contemplatifs vivent la prière qui est

---

2 — *Perfectæ caritatis*, Montréal, Ed. Bellarmin, no 7. (Je citerai le décret avec les initiales suivantes PC).

aussi celle du Corps tout entier. Il s'agit là de beaucoup plus que d'une délégation ou d'un privilège : c'est une responsabilité aux répercussions ecclésiales et humaines, car ils procurent ainsi l'accroissement du peuple de Dieu « par une secrète fécondité apostolique. »<sup>3</sup> La vraie rédemption vient du Père en Jésus-Christ et, étant un don de Dieu, une grâce, elle est sans cesse à implorer et à recevoir ; et reçue et accueillie bien au-delà de nos espérances, elle devient pour le peuple entier une source de louange et d'action de grâce. Par leur prière, les contemplatifs sont situés aux sources du jaillissement de la fécondité ecclésiale ; « ils sont ainsi l'honneur de l'Eglise et une source de grâces célestes ». <sup>4</sup>

## 2. UNE COMMUNAUTÉ SPIRITUELLEMENT RESPONSABLE

Dans un monde où les pressions politiques et sociales s'exercent très souvent contre l'homme, à cause de l'injustice et de l'égoïsme qui règnent partout, le contemplatif est-il condamné au mutisme ? doit-il s'y confirmer lui-même ? Son existence, comme celle de tout chrétien, n'est-elle pas une existence responsable à l'égard du monde ? N'aurait-il rien à dire ? Cette existence prophétique dont on parle souvent n'est-elle pas justement le fondement d'une intervention soit par geste soit par parole, intervention qui témoigne d'un engagement spirituel et lucide à l'égard de Dieu et de l'humanité. Il ne s'agit pas d'être à l'affût des nouvelles ou de pratiquer à tout propos un « interventionnisme » outré ; il est cependant des situations de notre temps (la guerre, l'injustice sociale, le racisme, la haine multiforme, etc.) où leur existence prophétique peut et doit apporter un message. Il va sans dire que ce message, pour demeurer authentique, sera spirituel et prophétique.

Un exemple très simple me vient à l'esprit en écrivant ces lignes ; je songe à un écrit de Thomas Merton intitulé *La révolution noire*.<sup>5</sup> Par ce livre, il veut apporter un éclairage de sagesse sur les problèmes des noirs aux Etats-Unis. La justification de son intervention illustre clairement la pensée que j'essaie d'élaborer :

3 — PC, id.

4 — PC, id.

5 — T. MERTON, *La révolution noire*, Paris Casterman, 1964.

Mon point de vue est religieux plutôt que politique ou sociologique. Un monastère contemplatif n'est pas un endroit propre à l'étude scientifique des tendances sociales. Mais il offre l'avantage d'une perspective spirituelle unique. Le moine ne se contente pas — et ne veut pas se contenter — de partager simplement l'opinion du monde telle que la lui présente le journal quotidien qu'il ne lit pas d'ailleurs d'une manière suivie. Il est plus habitué aux prophètes hébreux qu'aux revues *Time* ou *Life*, mais il peut aussi, dans des cas exceptionnels, avoir accès à ces sources choisies d'informations essentielles sur les problèmes critiques de la société où il vit. Bien qu'il ait quitté le « monde », il garde une lourde responsabilité envers ceux qui y sont restés. Cette responsabilité est spirituelle. Mais lorsque le sort matériel et moral des hommes est à la merci des politiciens, il n'est pas permis à ceux qu'on nomme « contemplatifs » d'ignorer les problèmes cruciaux de leur siècle <sup>6</sup>.

Les exemples valent ce qu'ils valent. Thomas Merton est unique. Son attitude dénote cependant une conception exigeante et sérieuse de l'*engagement contemplatif*. Par le fait de son affrontement à la réalité du monde, l'institut de vie contemplative a chance de se maintenir dans un climat de vérité et ainsi de ne pas sombrer dans la paresse collective ou dans une espèce de rêverie eschatologique. Le Seigneur vient et Il est à venir ; son retour est attendu dans les veilles et préparé par une attitude constructive qui hâte la Parousie.

### 3. DES SIGNES DE COMMUNION : L'ACCUEIL, LE SERVICE ET LE TRAVAIL

L'institut contemplatif établit continuellement des liens avec la société. Il ne peut vivre replié sur lui-même. Il est en relation avec les hommes et, parmi les gestes de communion les plus nécessaires à notre temps, l'accueil, le service et le travail tiennent la tête. Toute communauté contemplative doit exercer un accueil chaleureux à l'égard de l'homme ; lorsqu'il vient au monastère, il n'y cherche pas un style de vie, encore moins des manières : il veut partager un esprit ; il espère rencontrer des hommes et des femmes qui témoignent simplement de Dieu et qui ne compliquent pas l'E-

6 — *Op. cit.*, pp. 23-24.

vangile par une masse infinie de règlements. Le véritable engagement spirituel de la communauté doit lui être perceptible. L'accueil et le service discrets donnent le ton qualitatif de la communion aux hommes. Les réactions des hôtes sont à l'occasion une source appréciable de renseignements pour un examen de conscience communautaire et personnel ; elles invitent à certains moments à transformer des règlements, mais toujours dans le sens d'une fidélité à l'esprit de la vie contemplative.

Le travail est un partage de la condition humaine. Les pauvres ont besoin de travailler. La communauté contemplative subvient à ses besoins et compte sur la charité des autres quand elle a fait effort pour se débrouiller. Le travail, en plus de canaliser les énergies et les capacités des personnes, assure un équilibre nerveux plus sain et permet un épanouissement des talents de chacun dans un service profitable à ses frères et à la société. Ce témoignage du labeur quotidien exige un équilibre entre la prière et le travail ; par l'effort constamment déployé afin d'éviter l'activisme et la recherche d'un profit superflu, il illustre la consécration des activités humaines à Dieu. La matière recréée, les fruits du labeur et les efforts dépensés participent à l'immense louange universelle qui s'élève de toute la terre.

C'est le dimanche qui révélera le plus à une communauté contemplative l'équilibre qu'elle vit entre travail et prière. Le dimanche est jour de fête, jour du Seigneur, jour enfin où, libre de plusieurs activités, l'homme peut consacrer à Dieu tout le temps qu'Il lui donne. De la manière dont on vivra personnellement et communautairement le dimanche, on découvrira si le travail de la semaine est accompli dans la liberté spirituelle ; si le dimanche *se passe* à esquisser des plans, à tirer les lignes d'un développement possible, le travail alors asservit. C'est le temps de maîtriser les efforts et de réfléchir sur l'existence laborieuse. La liberté spirituelle dans le travail est une conquête dont le contemplatif n'est pas dispensé ; ce combat lui rappelle sa condition humaine et le rend solidaire des hommes.

#### 4. ÉQUIVOQUES SUR DIEU ET LE MONDE

Dans ce contexte de communion aux hommes — il ne s'agit pas de confusion — le terme *séparation du monde* et la réalité de la

*clôture* peuvent être équivoques, surtout si cette expression et cette réalité veulent traduire en termes d'espace et de temps une proximité absolue à Dieu. On sait trop bien que notre milieu véhicule avec lui des images plus ou moins concordantes avec la réalité actuelle des instituts consacrés à la vie contemplative. L'accessoire prend souvent le pas sur l'essentiel. Le cortège transitoire des coutumes monastiques attire l'attention des uns et rebute les autres. La formulation historique de certains signes de rupture peut diminuer le témoignage essentiel de la vie contemplative au profit d'aspects extérieurs et accidentels. Souvent l'attirail compliqué exigé par la législation ancienne sur la clôture fit trotter l'imagination des gens et, au lieu d'imaginer la simplicité de la vie contemplative, ils en ont parfois déduit une existence compliquée et douloureuse. Certains signes de ruptures, au lieu de révéler le *mystère* dont vivent les contemplatifs, conduisent plutôt au *mystérieux*, ce qui est tout de même fort différent. La nécessité de certains signes de rupture n'est pas discutable; mais qu'ils demeurent simples, capables de traduire la pureté de la vie contemplative, sa limpidité, la joie et la paix qu'on y découvre.

La « séparation du monde » dont parle *Perfectæ caritatis* est matérielle; elle établit entre la société et l'institut de vie contemplative une limite dans le temps et dans l'espace, un lieu et un temps que l'institut se réserve à lui-même. Cette séparation doit traduire surtout un choix absolu de Dieu, choix fait au baptême et accepté quotidiennement au fil de l'existence chrétienne. La « vie pour Dieu », comme le Christ, marque une rupture décisive à l'égard du mal et des valeurs mondaines (Rm, 6, 10-11); c'est d'abord cette option qui maintient une distance entre le chrétien et le mal, entre le contemplatif et le monde; cette répulsion se situe au niveau du cœur et s'exprime dans le temporel. L'institution contemplative est un milieu de vie qui permet de continuer cet engagement baptismal et assure au contemplatif des moyens appropriés pour demeurer dans une disposition d'ouverture réelle à Dieu. On y établit aussi une distance à l'égard de valeurs mondaines; cette distance demeurera authentique et vitale dans la mesure où elle exprime un esprit dynamique. Lorsqu'elle devient une réalité dans la « clôture », ce n'est pas d'abord un symbole, c'est une distance vécue dans l'intimité du chrétien; la clôture extérieure ne dispense

jamais de la véritable séparation du cœur qui est vigilance et conquête.

C'est la communion vivante à Dieu, communion personnelle et communautaire, qui sépare véritablement du monde et qui bâtit l'authentique clôture. L'adhésion à Dieu exclut tout ce qu'Il n'est pas. La vie contemplative institutionnalisée, dans ce qu'elle comporte d'intimité avec Dieu, exige des espaces réservés, un « désert » où la rencontre avec Dieu est naturellement favorisée. Tout homme de jugement comprend et saisit l'urgence de ce désert spatio-temporel comme un *moyen* d'intimité avec l'Autre. Dans la mesure où la vie contemplative est incarnée, elle a besoin de « place ».

Mais ce *désert institutionnalisé* et cette *séparation du monde* sont-ils toujours entendus et perçus comme un éloignement profond du mal et secondairement comme un moyen nécessaire de présence à Dieu ? Ne suggèrent-ils pas à l'occasion et, malhabilement, un rejet des hommes pour créer une tranquillité ? La présence à Dieu vécue avec totalité doit-elle forcément rejeter toute relation avec les hommes et la société ? Ne serait-ce pas refuser la condition incarnée de la contemplation et de l'institut de vie contemplative ? Il sera toujours difficile de garder un certain contact qui permette au témoignage de la vie contemplative d'être lu et en même temps de maintenir solidement vivante une adhésion absolue à Dieu qui donne de l'âme et du corps à l'institut de vie contemplative et à son témoignage ; sinon c'est la désagrégation. C'est là le risque de l'équilibre spirituel, risque à tenter dans la mesure où l'on estime nécessaires la communion et les signes qui la traduisent et l'expriment aux hommes de notre temps. Il y aura alors une influence et un équilibre entre les *signes de rupture* et les *signes de communion* et ces derniers semblent bien ceux que l'Église affectionne pour sa mission au monde actuel en insistant sur le dialogue, la présence, l'accueil et le service.

## 5. EXTENSION DE LA VIE CONTEMPLATIVE CHRÉTIENNE

Il est une indication du décret *Ad Gentes*<sup>7</sup> qui apparaît très suggestive pour une réflexion sur l'actualité de la vie contemplative

7 — *Ad gentes*, Montréal, Éd. Bellarmin, no 18.

dans l'Eglise et pour le monde ; il s'agit de la vie contemplative en pays de mission. Le Concile estime important d'établir la vie contemplative en mission afin que la plénitude de l'Eglise y soit réalisée et signifiée. Jusqu'ici l'exemple de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des missions avec saint François-Xavier, a sans cesse fait appel chez les contemplatifs à un sens missionnaire réel, à une participation invisible à l'œuvre rédemptrice du Seigneur continuée par l'Eglise. Cette orientation demeure valable et essentielle.

Le Concile invite à une vie contemplative d'insertion dans des contrées différentes ; cette insertion exigera une incarnation diverse de l'esprit de la vie contemplative. L'institut de vie contemplative devra assumer réellement les valeurs positives de ces pays et s'inspirer largement des principes et des exigences de la vie missionnaire énumérée d'ailleurs par le même décret. Cette implantation de la vie contemplative exigera une adaptation profonde mais fort différente de celle qu'on exige des instituts déjà incarnés dans un pays depuis des décades et même des siècles. Les exemples de cette insertion ne manquent pas ; un Charles de Foucauld, un Jules Monchanin, de multiples expériences actuelles nous en donnent les orientations majeures.

## 6. DE LA TOLÉRANCE À L'ACCEPTATION

Il existe un autre fait qui confronte sans cesse l'institut de vie contemplative à la société dont il s'éloigne, c'est l'arrivée des jeunes qui sont de cette société et de ce temps. Ils s'engagent à l'intérieur de l'institut de vie contemplative avec des aspirations et une mentalité qui obligent les responsables des instituts et de la formation à reviser les manières d'introduire progressivement les jeunes à l'esprit de la vie contemplative et aux règles particulières d'un institut. Comme toujours, le plus dur mais le plus essentiel sera de faire saisir et vivre par le cœur ce qu'est la vie contemplative, son mystère envoûtant et exigeant. Il faut permettre une expérience assez profonde de cette intimité avec le Christ en communauté, expérience qui sera axée sur l'essentiel et qui n'offrira les observances et les traditions que comme un prolongement nécessaire mais relatif. Rien n'a changé, il me semble ; depuis toujours, les jeunes veulent un *mariage d'amour* avant celui de la raison, la vie avant la lettre passagère.

Les jeunes doivent être accueillis avec tout leur enthousiasme, leur fraîcheur et leur spontanéité. Il y aura des expériences à tenter avec eux, expériences dont on n'a pas au point de départ toutes les assurances; on peut même s'attendre à des erreurs; mais le risque pris doit être vécu dans une fidélité à l'esprit de la vie contemplative qui se recrée sans cesse; ce risque est en fait celui de la vérité et de la vie et, s'il est honnête, il assurera une génération nouvelle de contemplatifs enracinés dans la tradition vivante et ouverts aux appels de notre temps. On voit par là l'urgence pour les responsables de s'ouvrir aux valeurs de notre temps afin de savoir comment accueillir ceux que Dieu envoie et de les aider à assumer profondément l'esprit de la vie contemplative sans renier ce qu'ils apportent de richesses et d'ouvertures. S'il y a un passage à faire, il faut tout de même savoir d'où l'on vient et où l'on va.

#### **CONCLUSION : C'EST TA FACE QUE JE CHERCHE (ps 26)**

L'un des plus grands dangers actuels des instituts de vie contemplative, c'est peut-être l'aggiornamento désiré depuis longtemps et proposé par Vatican II. L'adaptation à tout prix, le désir de se mettre à la page et le besoin de changement peuvent devenir de véritables maladies et conduire à de fausses adaptations, adaptations superficielles qui éviteraient justement les vraies réformes. L'aggiornamento proposé à toute l'Eglise se situe au niveau du cœur. Il s'agit d'une conversion réelle au Christ et à l'Evangile en Eglise. On ne vise pas seulement le changement d'une coutume, d'une tradition ou de la législation; c'est le cœur chrétien, le cœur de l'homme qui est appelé à se renouveler par la découverte incessante de la Face du Christ et le dépassement des images qu'il s'est faites de Lui et qui l'empêchent justement d'évoluer et de parvenir à la liberté spirituelle.

Les contemplatifs, peut-être plus que bien d'autres chrétiens, courent le danger de se méprendre sur Dieu, de nommer divin ce qui ne l'est pas, de se forger des idoles subtiles, de s'imaginer un monde religieux, et c'est précisément ce monde qui peut empêcher la rencontre vivante avec Dieu dans les nuits de la foi. Le monde sacré dans lequel évoluent les contemplatifs doit être éprouvé continuellement au Verbe fait Chair, au Christ Vivant; dans la mesure

où les contemplatifs doivent témoigner de Dieu, il importe qu'ils témoignent justement de Jésus-Christ, hier et aujourd'hui, qu'ils purifient dans sa lumière toutes les images déformées accumulées au cours des années et s'exprimant encore dans des coutumes et des traditions. Qu'on le veuille ou non, un institut de vie contemplative témoigne par ses faits et gestes d'un *visage de Dieu*, d'une *image du Christ*, d'une saisie humaine du mystère de Dieu et de sa présence aux hommes. Il y a une lourde responsabilité à *montrer Dieu* par notre vie. Le Christ disait de lui-même: « Qui me voit, voit le Père. » Et lorsque les hommes regardent vers les contemplatifs, quelle image de Dieu découvrent-ils dans leur existence ? Celui qui vous voit, quel Dieu rencontre-t-il ? (paraphrase de Louis Evely).

Gilles BOURDEAU, o.f.m.

## POINT MIS SUR POINT DE MIRE

*La Vie des Communautés Religieuses* de janvier 1967, sous la plume de son Directeur, le Père Hamelin, cite de larges extraits de l'Editorial du premier numéro de notre *Bulletin de la C.D.R.* Nous lui savons gré d'un tel honneur.

Après avoir entériné nos considérations sur la place et le rôle des religieux dans une Pastorale d'Ensemble, le Père Hamelin se montre plutôt réticent sur le sens et la portée d'une expression qu'il qualifie de fort ambiguë. C'est à tout le moins un point de mire qui vaut bien une mise au point !

Le clairvoyant Directeur de *La Vie des Communautés Religieuses* s'interroge sur la réalité précise que recouvre l'expression « une communauté des communautés ». « Jusqu'à quelles limites va s'étendre la juridiction épiscopale dans la régie des communautés religieuses ? Ce serait une erreur de prétendre imposer une mainmise de l'épiscopat sur toute l'activité des religieux ».

Nos relations d'amitié avec le Père Hamelin nous permettant de douter du sérieux de son avancé et de sourire à la caricature du tableau. S'il a voulu par là nous faire expliciter notre pensée, nous le remercions de son invitation et lui répondons : une communauté des communautés, c'est tout simplement une communauté d'action et de fraternité dans une communauté d'Eglise.

Par « communauté d'action », nous voulons signifier que des congrégations engagées dans les oeuvres diocéaines travaillent plus efficacement à un objectif commun si elles se sentent solidaires les unes des autres, tels les membres différents d'un même corps. Nos communautés ont fait du fort beau travail dans le passé : c'était l'époque où les relations organisées étaient inexistantes tant dans la

société que dans l'Eglise. On travaillait en parallèle, les uns « *au-près* » des autres ; aujourd'hui, l'action efficace est collective et les communautés religieuses doivent travailler les unes « *avec* » les autres dans la solidarité de l'unité.

Voir dans cette unité d'action une mainmise de l'épiscopat sur l'activité des religieux dépasse certainement le sens obvie d'une telle expression. L'idée d'une sorte de planification des communautés, d'un moule qui les fondrait ensemble est loin de notre pensée. Ce ne serait aucunement dans l'esprit de la Constitution dogmatique *Lumen Gentium* et du motu proprio *Ecclesie sanctæ* qui demandent une profonde compréhension réciproque, un dialogue authentique et une vraie collaboration entre les différentes autorités, comme le note le Père Hamelin.

De plus, quand nous disons que la Commission pense les structures d'une Pastorale des Religieux qui réaliserait une communauté des communautés, nous entendons signifier par là une communauté de fraternité, une présence de charité. Si les religieux de tous ordres se rencontrent, échangent entre eux, s'associent à une même tâche sous le signe de la charité, ils forment une communauté surnaturelle qui apparaît aux communautés humaines comme le signe de l'amour. N'est-il pas significatif que le décret sur la vie religieuse ait pour titre « *Perfectæ caritatis* » ? La vie religieuse doit créer ce milieu de charité authentique où s'actualise l'amour du Christ pour porter au monde le témoignage de l'Evangile. Nous l'avons souligné dans l'éditorial du premier Bulletin : « Qu'elles soient contemplatives ou actives, les congrégations ont un témoignage communautaire à porter, celui d'assurer la présence de la charité dans le Peuple de Dieu ».

Parce qu'au service du Peuple de Dieu, les congrégations doivent s'insérer dans l'action ecclésiale. Leur communion à la vie de l'Eglise leur permettra une telle unité d'action, une telle union de charité que chacune, tout en réalisant la fin spécifique de son Institut propre, ne laissera s'échapper aucune force vive de l'Eglise. C'est en termes clairs et décisifs que la Supérieure Générale des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul s'exprime à ce sujet : « Dans cette action au sein du Peuple de Dieu, comme dans ses relations avec la société, aucune congrégation n'est plus seule désormais : elle se rencontre avec les autres Instituts religieux et c'est

en corps constitué qu'elle se présente devant toute réalité ecclésiale ou sociale en vue de son insertion ». (Mère GUILLEMIN, *Vie consacrée*, nov.-déc. 1966)

Il ne s'agit pas, qu'on nous comprenne bien, de l'absorption des communautés religieuses, de leur fusion sous l'ingérence induite de l'évêque. Bien au contraire, une C.D.R. fonde l'espoir d'une collaboration étroite entre la Hiérarchie et les Communautés, collaboration paternelle d'une part, filiale d'autre part, et elle souhaite favoriser, par ses structures, ce climat de confiance mutuelle et d'échanges possibles dans l'élaboration d'un travail pastoral efficace.

C'est ainsi qu'une Pastorale des Religieux invite à l'unité d'ACTION et de FRATERNITE pour une insertion des communautés dans la grande COMMUNAUTE ecclésiale. Entrons dans la grâce de notre temps pour qu'ensemble, laïcs, religieux, prêtres, tous intégrés dans une Pastorale d'Ensemble de notre Eglise diocésaine, nous cherchions comment porter en notre milieu le témoignage actualisé de l'Évangile.

Henri-Louis BELLEFLEUR, *prêtre*

*Commission diocésaine des religieux,  
605 sud, rue Bowen,  
Sherbrooke*

# INSTITUT DE SPIRITUALITÉ

## LES PÈRES CARMES — NICOLET

L'Institut de Spiritualité veut répondre aux besoins de nombreux prêtres, religieux, religieuses et laïcs qui se préparent à recevoir une formation catéchétique ou qui l'ont déjà reçue. Le programme de cette année, en harmonie avec le thème de l'Expo, sera: *SPIRITUALITÉ DE L'OUVERTURE AU MONDE*.

1. **Les bases conciliaires,**  
par le R. P. JÉRÔME-GRATIEN, o.c.d., l.th.
2. **L'ouverture du peuple de Dieu aux nations,**  
par le R. P. FRANCIS-DE-LA-CROIX, o.c.d.,  
professeur à l'Institut de Catéchèse de l'université de Montréal
3. **L'évolution de la vision du monde chez les chrétiens,**  
par le R. P. RAYMOND, o.c.d., aumônier de l'université de Montpellier
4. **L'athéisme contemporain,**  
par le R. P. LOUIS-MARIE, o.c.d., Maître des novices (France)
5. **Le dialogue avec les Marxistes,**  
par le R. P. FRANCIS-DE-LA-CROIX, o.c.d.

Quelques personnalités européennes qui viendront au Canada cet été sont retenues pour des conférences en rapport avec le programme.

### AU SERVICE DU PEUPLE DE DIEU

Les Recluses Missionnaires de Jésus-Marie seraient heureuses de faire bénéficier de l'atmosphère de paix, de silence et de sérénité du cloître, les prêtres, religieux, religieuses ou laïques désireux de faire, à leur hôtellerie, une halte brève ou prolongée pour retraite, repos, étude, travail intellectuel, etc.

Voici la liste des retraites pour RELIGIEUSES,  
pour l'année 1967:

#### AVRIL — 21 au 29 :

Pour Hospitalières, techniciennes, pharmaciennes, par le Rév. Père ROSAIRE GAGNON, o.m.i.

#### MAI-JUIN — 5 au 2 (30 jours) :

Pour Religieuses en général sans distinction de fonction, par le Rév. Père ROSAIRE GAGNON, o.m.i.

#### SEPTEMBRE-OCTOBRE — 29 au 7 :

Pour Supérieures, par le Rév. Père ROSAIRE GAGNON, o.m.i.

#### OCTOBRE-NOVEMBRE — 28 au 5 (8 jours) :

Pour Religieuses en général sans distinction de fonction, par le Rév. Père MARCEL DUFRESNE, s.j.

#### NOVEMBRE — 17 au 25 :

Pour Economes, par le Rév. Père ROSAIRE GAGNON, o.m.i.

#### LES RECLUSES MISSIONNAIRES DE JÉSUS-MARIE

14130 est, boul. Gouin — Montréal 39

Téls : 665-3116 — 665-6801

## RELIGIEUX EN SITUATION

Suivre les religieux en toutes les situations où ils se trouvent, dans le but de seconder leurs efforts et de répondre à leur attente, c'est risquer de passer rapidement d'un sujet à l'autre dans un exposé sommaire et décousu. Nous avons accepté le défi au début de cette chronique ; conscients d'avoir à traiter de problèmes très disparates. Nous répondons d'abord aujourd'hui aux questions qui nous ont été posées ; nous aborderons ensuite un thème de réflexions provoqué par la correspondance reçue.

### 1. À VOTRE SERVICE

Pour simplifier la réponse aux questions posées, nous utilisons des noms fictifs ; nos correspondants se reconnaîtront sûrement. A Sr Thérèse, nous réaffirmons notre position concernant les *Informations Catholiques Internationales* (voir numéro de janvier 1964). Sans doute cette revue a connu ses moments de critiques ; il faut le comprendre, du fait que les informations reçues à une revue de ce genre ne sont pas toujours de première main. Ce n'est pas une raison, croyons-nous, pour la réprouver totalement.

Sr Gisèle apprendra peut-être avec soulagement qu'une communauté, comme toute société d'ailleurs, ne peut être engagée par le vœu des ancêtres. On peut s'obliger par vœu, mais on ne peut obliger les autres ; la prestation du vœu est personnelle. Il reste cependant qu'un supérieur actuel doit, dans la mesure de ses possibilités, tenir compte des promesses faites par des fondateurs. L'exécution de ces promesses demeure toutefois liée aux circonstances actuelles et la fidélité aux anciens trouve souvent excuse dans l'évolution des mentalités et de la vie concrète. Nous laissons donc aux supérieurs en charge le soin de juger si les promesses anciennes doivent encore être tenues ou transposées dans une forme plus actuelle d'exécution.

Sr Dorothee ne comprend pas les allures iconoclastes des jeunes religieux. Encore là, ne prenons pas tout au tragique. On a connu l'âge des « baisers » aux statues : le Saint Pierre de Rome s'est vu les pieds littéralement usés par les lèvres avides des pieux pèlerins. D'autres ont préféré « balayer » de leurs mouchoirs les images saintes en signe de

respect. Chez nous, au contraire, les dévôts les ont plutôt enfumées de leurs lampions. Les jeunes d'aujourd'hui lancent les statues par les fenêtres, parce qu'ils ne reconnaissent pas dans ces plâtres les saints qu'ils veulent respecter. A quoi le groupe ironiquement étiqueté « traditionaliste » pourrait répliquer avec autant de raison qu'il ne les reconnaît pas davantage dans l'imagerie dite « moderne ». Une fois rendu sur ce terrain mouvant des goûts et des sentiments, le litige risque de s'enliser dans une querelle sans issue. Car goûts et sentiments, tout le monde le sait, sont radicalement subjectifs et interminablement discutables. D'ailleurs, la vraie question n'est pas une simple affaire de goûts artistiques ou de sentimentalité religieuse ; elle est beaucoup plus profonde : elle s'enracine dans le dogme. Sans entrer ici dans des développements doctrinaux qui seraient trop longs, il pourra être utile, peut-être même nécessaire, de rappeler, à l'occasion, que les deux attitudes extrêmes : pratiques superstitieuses et manie iconoclaste, en plus d'être toutes deux ridicules et déraisonnables, ont été formellement condamnées par l'Eglise dans un concile œcuménique, le deuxième de Nicée, en 787, lequel a défini la foi catholique concernant le culte des saints et la vénération due à leurs représentations. Or cette doctrine fut reprise par le concile de Trente et rappelée récemment encore par Vatican II dans sa Constitution sur l'Eglise (n. 51). Le véritable culte des saints prend son origine et sa seule signification légitime dans le mystère du Christ et la place privilégiée qu'y occupent ces amis de Dieu. Quant à la réaction excessive et inconsidérée de nos modernes iconoclastes, elle nous rendra peut-être le service de nous aider à reviser nos positions et à mieux apprécier notre dévotion essentielle au Christ Jésus. Il faut savoir tirer leçon et profit de tout, même des maladresses des autres.

## 2. LES RETRAITES INTER-COMMUNAUTAIRES

Nous publions toujours avec soin les annonces des retraites inter-communautaires qui se tiennent en différents lieux et par divers prédicateurs excepté, bien entendu, celles qui nous parviennent en retard pour la publication. Aujourd'hui, on aimerait savoir ce que nous pensons de ces retraites.

Il est difficile de donner un avis absolu. Ces retraites ont le grand avantage de fournir aux religieux, et particulièrement aux religieuses, la possibilité de sortir de leur milieu pour vivre des heures plus intenses de prière et d'intimité avec Dieu. Il est sûrement très difficile de rester sur place et d'oublier ses occupations, parfois ses préoccupations, pour se concentrer sur le Seigneur. D'autant plus que ces retraites multipliées offrent la possibilité d'organiser son temps et de choisir une date où l'on sera plus disponible ; ce que rendent souvent difficile les retraites annuelles communautaires.

Autre avantage ; les retraites inter-communautaires retiennent les services de prédicateurs choisis, expérimentés, qui offrent autre chose

que des banalités spirituelles colportées d'un lieu à un autre. On a connu, dit-on, des prédicateurs qui répétaient depuis des années la même retraite, sur le même ton, avec le même pouvoir soporifique qu'au début. Les fruits spirituels d'une telle retraite sont assez aléatoires, bien que le Seigneur ne soit pas en peine pour en faire profiter les âmes généreuses.

Il y a pourtant un *mais*. Les congrégations religieuses ne sont pas toutes identiques. Nous lisons dernièrement dans des notes de réunions inter-communautaires en vue de la rénovation des constitutions que les communautés se distinguent par leur fin et leurs œuvres particulières. C'est vrai ! mais cette affirmation ne couvre pas toute la réalité. Les congrégations religieuses se distinguent également par un esprit particulier. Elles tiennent même leur raison d'être de cet esprit différent ; autrement, on ne verrait pas le pourquoi de leur multiplication.

Il n'y a certes qu'un Evangile ; d'accord il n'y a qu'une spiritualité : c'est entendu ! mais combien y a-t-il de modes de vivre la spiritualité évangélique ! Saint Ignace ne s'est pas sanctifié à la façon de saint François d'Assise. Pour une personne tant soit peu initiée à ces nuances de spiritualité, il est assez aisé de distinguer une Sœur de la Congrégation de Notre-Dame d'une Petite Franciscaine de Marie, et pourtant les deux enseignent aux enfants. Leurs constitutions aussi sont fort différentes.

Or, comment un Prédicateur de retraite inter-communautaire peut-il respecter l'esprit de chacune des religieuses qui se trouvent devant lui ? C'est impossible. Et pourtant, le temps de la retraite est vraiment le moment privilégié pour reprendre contact avec cet esprit communautaire, approfondir l'orientation initiale qui nous a dirigés vers telle forme de vie religieuse plutôt que vers telle autre.

Un prédicateur sérieux, même s'il est imbu de la plus profonde spiritualité, avant de prêcher à une communauté, ne manquera pas de lire son histoire, de prendre contact avec les écrits des fondateurs pour essayer de percevoir l'esprit particulier de l'institut auquel il s'adresse, et inviter ensuite ses retraitants à en imprégner leur vie et leur activité apostolique.

Sommes-nous contre les retraites inter-communautaires ? Pas du tout ! Elles rendent d'immenses services, et c'est tant mieux. Mais nous croyons que les religieux feraient erreur de ne miser que sur ces retraites. Chaque communauté doit organiser ses propres retraites annuelles et, sans minimiser le travail capital de l'Esprit-Saint, le choix du prédicateur est un item très important de réussite.

### 3. DES COEURS ENGAGÉS

Les nombreuses défections du sacerdoce et de la vie religieuse continuent d'inquiéter les esprits. Si elles forcent l'ensemble des religieux

à s'interroger, elles provoquent aussi des accusations malheureuses et créent des querelles de personnalité.

Les uns vont blâmer vertement les « avant-gardistes » sous prétexte qu'ils n'ont pas toujours un comportement extérieur correspondant aux idées qu'ils soutiennent. D'autres accusent les traditionalistes qui font sans cesse appel à l'obéissance, alors qu'ils s'organisent tranquillement une petite vie en marge de l'obéissance, sans le moindre souci de l'existence des supérieurs.

La querelle de l'ancien et du moderne ne doit pas conduire à des prises de position draconiennes. Dans la pensée, du moins, on ne peut complètement tourner le dos au passé. Il faut admettre que, si les lois anciennes correspondent par un biais à une mentalité d'époque, elles étaient tout de même basées sur une expérience de la nature humaine. Nous ne prenons comme exemple que la correspondance. On peut grogner aussi fort que l'on voudra contre le droit du supérieur d'ouvrir les lettres ; il reste vrai que plusieurs religieux ont profité de leur correspondance pour défouler le surplus de sexualité qu'ils ne parvenaient pas à maîtriser. Nous admettons qu'une certaine évolution atteint l'homme tout entier, mais l'évidence demeure qu'un vieux fond de nature humaine assure la continuité. Oublier complètement le passé, c'est construire un avenir en négligeant une dimension authentique et existentielle de la vie.

Le fond commun du passé doit cependant tenir compte de l'évolution des mentalités. Une réadaptation efficace s'impose pour que la vie religieuse ne se sclérose pas, mais colle à la réalité humaine. Il ne s'agit plus seulement de discourir, de faire des projets, d'élaborer des plans ; il faut passer à l'action. Nous avons pratiquement passé le stade de la mise en question ; il faut maintenant en arriver à la mise à jour. C'est la dimension future qui nous intéresse. Autrement, bien des jeunes quitteront encore la vie religieuse, non pas parce qu'ils n'ont pas la vocation, non pas parce qu'ils manquent de générosité, mais parce qu'ils ne voient plus d'espoir : cet espoir d'une vie religieuse faite pour eux et non pour les mânes de leurs ancêtres.

Un danger pourtant nous guette. La réflexion actuelle porte souvent sur des valeurs humaines réelles que le passé a semblé mettre en veilleuse. L'obéissance a été parfois comprise comme un éteignoir de personnalité, la chasteté comme une frustration de l'instinct sexuel, la pauvreté comme un camouflage de son propre égoïsme. A force de chercher à tout prix l'adaptation au monde, on donne la vedette aux besoins psychologiques ; et plus on y réfléchit, plus on se persuade qu'il est anti-naturel d'y renoncer. Nous pensons ici à la question du célibat des prêtres.

Dans cette remise en question, nous craignons sérieusement qu'on humanise à l'excès. Nous nous engageons dans la profession religieuse, non pas parce que cela a du bon sens, mais parce que le cœur est pris

par quelqu'un : nous nous donnons à celui qui s'est donné le premier. L'amour ne rationalise pas à outrance. Or, dans le travail d'adaptation, la réflexion pousse à rationaliser les valeurs religieuses, face aux valeurs humaines. En autant que les deux vont de pair, il n'y a pas de problème ; mais du moment qu'une contradiction apparaît, si le cœur n'est pas ancré sur le Christ, la résolution du conflit se tranchera toujours en faveur des valeurs humaines. On n'accepte pas facilement d'être insensé. Pourtant la vie religieuse a quelque chose d'insensé, comme la vie chrétienne d'ailleurs. Et comme saint Paul, il ne faudrait pas craindre de passer parfois pour fous. Plusieurs défections ne pourraient-elles pas s'expliquer par un excès de rationalisme dans la vie religieuse ?

Le danger nous guette. « Chacun des états de vie, souligne le P. Schillebeeckx, a ses avantages et ses inconvénients propres, et les avantages réels de l'un font défaut à l'autre ». Qu'on se souvienne d'une chose ; les réflexions de mise au point ne seront fructueuses que dans la mesure où le cœur sera pris par le Christ. Sinon, elles risquent de nous éloigner de notre engagement initial. Nous ne sommes pas plus astucieux que François d'Assise. Pourtant, lui a accepté longtemps de passer pour fou dans son milieu social. Il était du Moyen Age, certes, mais l'Évangile n'a pas tellement changé.

Léonce HAMELIN, o. f. m.  
*Directeur*

## LES LIVRES

REINARD, MGR A.-C., *Le Concile et les Religieux*. Coll. Le Concile dans la Vie. Edit. Salvator, Mulhouse 1966. 88 pp.

« L'Eglise religieuse vous aime pour l'exemple vivant et entraînant qui, malgré critiques et oppositions, vous rend infiniment précieuses : parce que, s'il y a encore dans le monde tant et tant de bien, c'est aussi parce qu'il y en a qui vous regardent, même s'ils ne vous le disent pas, et qui tirent de votre exemple la force de se maintenir fidèles, même au milieu des difficultés et des tentations ; elle vous aime pour les services que vous lui rendez, dans la variété de votre vocation, pour l'efficacité avec laquelle vous soutenez sa prière, son apostolat, ses luttes, au moyen de cette contribution continue qu'est votre vie dépensée pour elle. Oh ! non, vous n'êtes pas devenues étrangères au monde, ni inutiles à la cité terrestre ». (Paul VI).

*Saints d'hier et sainteté d'aujourd'hui*. Centre catholique des Intellectuels français. Coll. Recherches et débats, 56. Edit. Desclée de Brouwer, 1966. 212 pp. \$2.35.

On trouvera dans ce volume des études et des témoignages sur la sainteté. L'efficacité de la sainteté : André VAUCHEZ. Evolution de la Sainteté canonisée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : Pierre DELOOZ. Pourquoi l'Eglise canonise-t-elle des saints ? : Philippe ROUILLARD. Hagiographie chrétienne et histoire profane : Alain GUILLERMOU. Comment écrire la vie d'un saint ? : Jean-François SIX. Les saints et la sainteté : Recherches et Débats. Réflexion orthodoxe sur la sainteté : Archiprêtre Elie MELIA. Médiocrité ou sainteté : Frère PIERRE-ETIENNE. L'enseignement de Vatican

II sur la sainteté : Paul COCHOIS. Le saint de demain : Henri DE LUBAC. Un débat termine l'ouvrage : La mortification dans la vie chrétienne, nécessité ou survivance avec Marcel ECK, Fernand DESPREAUX, Soeur Elisabeth GERMAIN, A. PLE.

BOROS, LADISLAS, s. j., *L'homme et son ultime option*. *Mysterium mortis*. Edit. Salvator, Mulhouse 1966. 224 pp.

Un changement radical d'orientation s'étant opéré depuis le début du siècle dans la mentalité, le langage et l'expérience de l'homme et du chrétien, l'Eglise doit à ses Fidèles une présentation des vérités éternelles qui soit aisément intelligible à l'homme d'aujourd'hui. L'ouvrage de L. Boros a le grand mérite de représenter une tentative fructueuse en ce sens, en étudiant le phénomène de « la mort humaine » envisagée comme l'événement clé de l'humanisation totale de l'homme. En fonction de l'hypothèse de l'ultime option, étayée de références à l'œuvre de maîtres, tels que Bergson, Heidegger, Maurice Blondel et Gabriel Marcel, l'A. s'emploie, dans la dernière partie du livre, à confronter son hypothèse à des problèmes théologiques ardu du genre de la nature du purgatoire, du péché originel, du décès des enfants non baptisés, du salut des non-croyants, de la présence totale du Christ à l'univers.

RAHNER, KARL, *Ecrits théologiques*, T. VI. Coll. Textes et études théologiques. Edit. Desclée de Brouwer, 1966. 230 pp. \$4.35.

Ce nouveau volume a pour sujet l'étude de différents aspects du mystère de l'Eglise. Un premier article sur le « droit divin » dans la théologie catholique aborde le difficile problème de ce qui est d'institution

divine et donc immuable dans l'Eglise, et de ce qui ne l'est pas, et donc, pourrait être modifié par l'Eglise elle-même. L'article sur la « *théologie du Concile* » étudie justement un élément de la structure de l'Eglise qui est certainement de droit divin, la collégialité épiscopale. Une longue étude sur la rénovation du diaconat, envisagée par Vatican II, élucide la question sous le double aspect dogmatique et pastoral et précise les conditions concrètes de cette rénovation. Puis Karl Rahner s'interroge sur la signification de l'expression « *prière au nom de l'Eglise* » et montre dans quel cas elle est légitime. Dans une autre étude à propos de la « *piété envers l'Eglise* » il approfondit le rapport entre la foi de l'individu et la foi totale de l'Eglise. L'A. aborde enfin, du point de vue surtout pastoral, la délicate question des conversions. Ce volume intéressera donc vivement non seulement les théologiens mais aussi tous ceux qui, après Vatican II, se préoccupent de rendre effective la rénovation de l'Eglise et de promouvoir l'unité des chrétiens.

*Concilium*. Revue internationale de théologie. N. 20 : *Ecriture Sainte*. Décembre 1966. Edit. Mame, Tours. 150 pp.

Si nous ne considérons la Sainte Ecriture que dans sa dimension divine de révélation venue d'en-haut, nous sommes enclins à n'accorder d'attention qu'à la valeur définitive de son contenu. Cela nous fait oublier que la Sainte Ecriture est aussi le témoin d'une lutte pour conquérir la vérité, d'une recherche de Dieu dans l'histoire. Il apparaît ainsi que ce n'est pas seulement ce que disent les Ecritures qui est déterminant pour notre foi. La façon dont ce qui est écrit s'est réalisé est aussi importante pour notre formulation de la foi dans la prédication, la confession et la théologie ; il ne faut pas piétiner sur place, ni recourir toujours aux mêmes mots, mais progresser sans cesse en continuité avec ce dont le peuple de Dieu a témoigné dans sa prédication et sa confession, dans et après l'accomplisse-

ment de la Sainte Ecriture. Tel est le sens de ce numéro de la revue *Concilium*.

MÉNARD, ETIENNE, op., *L'Ecclésiologie, hier et aujourd'hui*. Coll. Essais pour notre temps, section de théologie, 1. Edit. Desclée de Brouwer, Montréal 1966. 140 pp.

*L'Ecclésiologie, hier et aujourd'hui* ne veut pas être d'abord et avant tout un exposé d'histoire des idées ecclésiologiques au cours des derniers siècles. A partir d'un bref exposé de cette histoire, l'A. essaie plutôt de dégager les intentions, les questions et les orientations qui, depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ont travaillé la réflexion en Occident. La position principale de cet ouvrage, à ce point de vue, est qu'il existe une continuité et une logique très cohérente dans le développement des idées ecclésiologiques depuis le XI<sup>e</sup> s. jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup>. Le résultat de cette longue réflexion ecclésiologique a constitué, à toutes fins pratiques, notre ecclésiologie classique. Par rapport au contenu, à la méthode et aux tendances de cette ecclésiologie classique, certains thèmes ecclésiologiques, remis en circulation depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s. et tout au long de cette première moitié du XX<sup>e</sup> jusqu'au Concile Vatican II, appaurent et continuent d'apparaître comme des orientations neuves. En décrivant les étapes et les foyers de ce renouveau, en tournant l'attention vers les orientations ecclésiologiques majeures qui le caractérisent, ce volume voudrait aider à apprécier l'ampleur exacte du renouveau qui est en cours et le sens du mouvement ecclésiologique actuel.

THÔNE, CHAN, PAUL, *Notre Perpétuel secours*. La Sainte Vierge dans notre vie. Edit. Marie-Médiatrice, Château-Richer 1966. 104 pp., \$1.50.

Le livre, après tant d'autres du chanoine Thône, éclairera davantage encore sur les bienfaits et les grâces dus à l'intercession de la Très Sainte Vierge. Elle est notre tout-puis-

sant *Secours* et c'est face à nos charges, à nos difficultés, à nos épreuves de chaque jour que ce *Secours* nous est perpétuellement assuré.

DOOLEY, AGNÈS, *Le docteur Tom Dooley, mon fils*. Edit. Casterman, Paris-Montréal 1966, 245 pp.

L'enfance et la jeunesse de Tom revivent dans les souvenirs d'une mère qui fut à la fois proche et distante. La grande aventure de Tom Dooley au Viet-nam et au Laos, la mère le revoit à travers les confidences de son fils. Les événements coïncident parfois avec ceux que

rapportent le *Journal*, mais ils sont vus sous un autre éclairage. Toutes les lettres de Tom, dont ce livre est truffé, sont inédites. Ceux qui aborderont pour la première fois Tom Dooley par ce livre verront se dessiner une grande figure, dans la lumière d'un amour maternel aussi respectueux de la vérité historique que du visage familial. On a joint au livre de Mme Dooley un émouvant épilogue, *La lettre à un jeune médecin*, sorte de testament de Tom, que tous les jeunes d'aujourd'hui devraient lire. Elle fait écho, par sa résonance humaine et son sens des valeurs à la *Lettre au général X* de Saint-Exupéry.

●

**NÉCROLOGIE** — **Les Franciscains** : P. Viateur (Alfred Ducharme). — **Les Frères Maristes** : Frère Louis-Ignace (Joannes Chéllol). — **Les Frères des Ecoles chrétiennes** : Frère Paul-Antony (Antoine Grenier). — **Les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie** : Soeur Marie-Calixte (Marie-Louise Pigeon), Soeur Marie-Lydie (Anna Rousseau), Soeur Marie-Aurélien (Alphonsine Dion), Soeur Joseph-Marie (Eva Roy), Soeur M.-Georges-de-Palestine (Marie-Louise Prévost). — **Les Religieuses de Jésus-Marie** : Soeur Marie-de-la-Salette (Annie Brûlotte), Soeur Sainte-Théodora (Alexina Poirier). — **Les Soeurs de Charité de la Providence de Montréal** : Soeur Eustache-de-Rome (Eva Saint-Georges), Soeur François-du-Crucifix (Laure-Aline Lemire). — **Les Soeurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal** : Soeur Eugénie Marion-Valade, Soeur Berthe Demers, Soeur Adeline Richard (Victorin). — **Les Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe** : Soeur Saint-Pascal (Alice Beauregard), Soeur Gendreau (Joséphine Brault). — **Les Petites Soeurs de la Sainte-Famille** : Soeur Sainte-Sophia (Thérèse Lefebvre), Soeur Saint-Raymond (Anna Soucy). — **Les Petites Soeurs Franciscaines de Marie** : Soeur M.-Laure-de-Jésus (Laura Falardeau). — **Les Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge** : Soeur Marie-Donat (Marielle Gélinas). — **Les Soeurs de Sainte-Anne** : Soeur Marie-Joseph-Ernest (Flore Laporte). — **Les Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire** : Soeur Marie-de-Saint-Jean-du-Cénacle (Lucie-Juliette Barrette). — **Les Soeurs Servantes du Coeur Immaculé de Marie** : Soeur Marie-de-Saint-Aubin (Alma Aubin).

la **vie** des communautés religieuses

5750, boulevard ROSEMONT  
MONTREAL, 36, Qué., Canada

FRAIS DE RETOUR GARANTIS

PORT PAYÉ À BEAUCEVILLE

R. P. CURE O. F. M.  
RES. ST-JEAN VIANNEY  
1111 BEAUREGARD  
CITE DE JACQUES-CARTIER  
M-HOMM

LE MINISTÈRE DES POSTES À OTTAWA A AUTORISÉ L'AFFRANCHISSEMENT EN NUMÉRAIRE  
ET L'ENVOI COMME OBJET DE LA DEUXIÈME CLASSE DE LA PRÉSENTE PUBLICATION